



Peyrolles-info

95

Conseil municipal du 24 août 2012

Étaient présents : François ABBOU, Pierre DELEUZE, Pierre HÉNON,
Françoise LETOWSKI, Jean PAULIN, Aurélie ROUX.

Absents: Bernard BORDARIER, Dorothee GIVONE, Sophie MOREAU.

Pas de pouvoir.

Secrétaire de séance : Aurélie Roux.

La séance est ouverte à 18h35.

Le compte-rendu de la séance du 12 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité.

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX À RÉALISER AU LOGEMENT SOCIAL COMMUNAL DE LA PLANQUE – 1^{ER} ÉTAGE.

Seules deux entreprises ont répondu à la consultation pour les travaux de maçonnerie (démolition du sol ancien et réalisation d'une chape armée en béton léger) :

- l'entreprise Périer propose un devis de 5 325 €HT et un début des travaux au 3 septembre
- l'entreprise Valmalle propose un devis de 5 265 €HT et un début des travaux courant septembre, dès que la pluie empêchera le travail à l'extérieur.

Compte tenu de l'urgence des travaux, le conseil retient l'entreprise Périer à l'unanimité.

Pour la pose du parquet flottant en PVC et de carrelage, seule l'entreprise P et Jé a répondu pour un montant de 2 326 € TTC. Elle est retenue pour ce travail.

2. SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF POLYVALENT.

Fermeture du poste ouvert pendant le doublon avant le départ en congé maternité de l'adjointe administrative. Ce poste est vacant depuis août 2011.

Accord unanime du conseil.

Questions diverses

- *Réunion de travail sur les statuts de la future intercommunalité aura lieu le 5 septembre à 9h30 à Valleraugue.*
M. Paulin a étudié les projets de statuts communiqués et fait plusieurs remarques :
 - *il faut choisir un nom pour la nouvelle intercommunalité. Le texte mentionne "Causse, Aigoual, Cévennes", "Transcévenole" ou encore "Solidarité et Résistance".*
M. Paulin propose "Aigoual Cévennes", M. Abbou mentionne qu'il a aussi été évoqué le nom "Fageas Aigoual" associant les deux sommets autour desquels se trouvent les communes regroupées dans cette intercommunalité. A suivre...
 - *M. Paulin s'étonne aussi que soient prévues d'intérêt communautaire les résidences non médicalisées adaptées à l'accueil des personnes âgées mais pas les maisons de retraite.*

MM. Abbou et Paulin participeront à cette réunion

- *Le 18 septembre aura lieu à Quissac une réunion de formation sur l'urbanisme après le PLU.*
M. Paulin y assistera pour la commune.

La séance est levée à 19h30

Conseil municipal du 13 septembre 2012

Étaient présents : François ABBOU, Bernard BORDARIER, Pierre DELEUZE, Françoise LETOWSKI, Sophie MOREAU, Jean PAULIN, Aurélie ROUX.

Absents: Dorothee Givone, Pierre Hénon.

Pouvoir de Pierre Hénon à François Abbou.

Secrétaire de séance : Sophie Moreau.

La séance est ouverte à 18h30.

Le compte-rendu de la séance du 24 août 2012 est approuvé à l'unanimité.

1. AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE.

La secrétaire de mairie a déposé au tribunal administratif trois recours en annulation de délibérations de la commune. Le conseil décide de désigner le cabinet d'avocats Philippe Audoin pour représenter la commune et défendre ses intérêts.

2. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE CONTRATS AIDÉS OU DE VACATAIRES.

Délégation au Maire, pour la durée de son mandat, pour recruter des agents contractuels en cas de remplacement pour congé et des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

Accord du conseil à l'unanimité.

3. TABLEAU DES EFFECTIFS DES PERSONNELS PERMANENTS.

Le tableau est fixé comme suit, compte tenu de deux employés actuellement en congé.

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Administration		
Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie	1 à raison de 7h hebdomadaires
Adjoint administratif (exerçant les fonctions de secrétaire de mairie)	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1 à raison de 14h hebdomadaires
	Adjoint administratif contractuel de 2 ^{ème} classe	1 à raison de 14h hebdomadaires
Services techniques		
Agent technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1 à raison de 1h hebdomadaires

Accord du conseil à l'unanimité.

4. CONTRAT TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL.

Ce contrat entre le département et la commune couvre les subventions que nous accorde le département pour la période 2012-2014. Soit au total pour les trois ans :

8 027 € au titre du Fonds Départemental d'Équipement (FDE)

9 000 € au titre de la dotation de solidarité

Accord du conseil à l'unanimité.

5. RÉPARTITION DES SIÈGES DANS L'ASSEMBLÉE DE LA FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

La répartition proposée s'établit comme suit :

Commune	Nombre de membres délégués	Nombre de membres suppléants
Causse Bégon	1	1
Dourbies	1	1
L'Estréchure	1	1
Lanuéjols	2	0
Lasalle	5	0
Les Plantiers	1	1
Notre Dame de la Rouvière	2	0
Peyrolles	1	1
Revens	1	1
Saint André de Majencoules	3	0
Saint André de Valborgne	2	0
Saint-Sauveur-Camprieu	1	1
Saumane	1	1
Soudorgues	2	0
Trèves	1	1
Valleraugue	5	0
TOTAL	30	9

D'autre part le futur Conseil communautaire élira un Président et six Vice-Présidents.

Accord du conseil par 6 voix pour et 2 abstentions.

Questions diverses

- *La future locataire de La Planque demande un budget pour refaire le bar (comptoir) de l'appartement. Accord du conseil*
- *Devis de M. Cabrit de 3 000 € pour projet d'aménagement de la route du Serre à la Peyrarié pour l'année 2013. Cette phase de travaux entre dans le cadre des fiches actions pour demande de subvention au Département (FDE). Le programme pour les trois années sera axé sur les travaux de voirie. Accord du conseil.*
- *Devis de 754 € pour la fourniture de détecteurs de fumée autonomes pour les 3 logements de la commune. Accord du conseil.*

La séance est levée à 19h25
